



« La mère à la maison est le ferment de la cohésion sociale ».

III à l'emploi après une période de congé parental, par exemple, reste donc toujours problématique. Et pourtant « une mère qui a élevé trois enfants a fait douze métiers différents à la fois, et développé les qualités des meilleurs managers », estime

Caroline Bongrand. Des qualités que les intéressées elles-mêmes, dévalorisées, ignorent. C'est pourquoi les ANPE commencent à prendre en compte l'expérience parentale dans les bilans de compétences.

Une association à Angers, l'Adfocal, a même développé un outil spécifique pour valoriser l'expérience parentale des demandeurs d'emploi. « Il est dommage de restreindre les femmes qui veulent reprendre un emploi à des activités maternelles ou de ménage. Elles ont développé des compétences bien plus larges : elles sont organisées, polyvalentes et savent déléguer. Ces compétences sont recherchées dans bien d'autres domaines, affirme ainsi Karine Mérieau, formatrice à l'Adfocal. Notre outil permet aux parents de reprendre confiance en eux et de se revaloriser », poursuit-elle. Car, pour Isabelle de Rambuteau, « une femme qui est bien dans ses baskets retrouvera toujours du travail ».

Mais la revalorisation sociale des mères au foyer passe aussi, pour Caroline Bongrand, par une sensibilisation personnelle des conjoints. « L'homme doit valoriser sa femme tous les jours. Qu'il lui dise, le soir, qu'il remarque et qu'il apprécie ses efforts. Mais qu'il la voie aussi comme une femme, et non pas seulement comme une mère. Qu'il lui offre un bijou au lieu d'une friteuse ! La fête des mères, ce n'est pas qu'une fois par an. »

Car, pour Caroline Bongrand et **Eliette Abécassis**, la prochaine libération de la femme ne se fera pas sans l'homme, ni contre lui – mais avec lui. ■

MARIE LEFEBVRE-BILLIEZ

→ Le Mouvement mondial des mères organise un congrès à l'Unesco, les 29 et 30 mars, pour présenter 35 initiatives locales de mères qui œuvrent à la paix dans la famille, le quartier et la société. Inscriptions sur [www.mmmfrance.org](http://www.mmmfrance.org). Pour adhérer à l'association (16 euros par an) : 56, rue de Passy, 75016 Paris. 06 70 50 25 69.

## ZOOM

### Prier avec les femmes du Paraguay

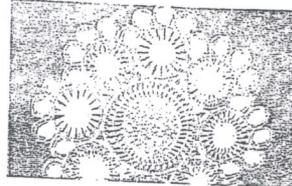
Vendredi 2 mars, femmes et hommes de toutes confessions chrétiennes sont appelés à s'unir lors de la « Journée Mondiale de la Prière » [JMP], pour un temps de culte consacré au statut de la femme, notamment dans les pays défavorisés. Ce mouvement œcuménique, né aux Etats-Unis en 1987 et arrivé en France dans les années 60 regroupe aujourd'hui des Eglises dans quelque 180 pays. La liturgie du culte est écrite par un groupe de femmes, issues d'un pays différent chaque année. En 2007, ce sont des femmes du Paraguay qui en ont eu la charge. Elles ont réalisé un petit livret, présentant la situation de leur pays, qui a connu la plus longue dictature d'Amérique latine, et où se développe actuellement la sur-exploitation forestière, le travail des enfants et l'émigration. Mais les femmes organisatrices de la JMP gardent espoir. Elles ont pris comme symbole dans leur liturgie la dentelle artisanale qu'elles fabriquent, le « ñanduti » : les différents motifs assemblés symbolisent « la force de Dieu qui nous relie les uns aux autres ». Résultat : le thème de leurs prières appelle à être « unis sous la tente de Dieu ».

Le petit livret présente aussi trois projets qui seront financés grâce aux offrandes reçues dans le cadre de la JMP : des cantines pour enfants pauvres, l'achat de cahiers et d'uniformes pour les scolariser, la formation et la protection d'employées de maison d'origine indienne. Parmi les Eglises françaises participant à l'événement, l'Oratoire du Louvre à Paris organise une célébration à 18 h 30. Son pasteur Florence Taubmann aurait bien aimé se procurer de vrais ñandutis, mais les démarches auprès de l'ambassade du Paraguay n'ont pas porté leurs fruits. Quelques paroissiennes apporteront donc à la place la dentelle de leurs propres grands-mères françaises. Des fils tissés entre générations, entre pays, entre femmes. ■

« Un temps de culte consacré au statut de la femme dans les pays défavorisés »

M. L.-B.

Un ñanduti



elles qu'elle compte faire signer par les principaux candidats à l'élection présidentielle. Elle y défend notamment la stricte application de la législation en matière d'égalité salariale et de violences conjugales, mais aussi l'augmentation de l'allocation aux femmes isolées. « Ce colloque, qui fédérera plusieurs organisations féminines, entend montrer la diversité religieuse, ethnique, culturelle et même sexuelle des Françaises. Loin d'être des victimes, nous sommes au contraire des femmes fortes qui ont décidé de s'unir pour mieux faire entendre leurs voix. » Le combat pour le droit des femmes a trouvé une nouvelle ambassadrice. ■

FANNY BIJAOU

1. Deux femmes en colère. Juive ou musulmane, citoyennes et libres. Ramsay, 240 p., 16 euros.

→ Voir le programme de « 1 000 femmes pour l'égalité et la diversité » en page 18 de ce numéro.

## Faire entendre leurs voix

En organisant le colloque « 1 000 femmes pour l'égalité et la diversité », Olivia Cattan veut faire avancer cette cause.

IL Y A D'ABORD EU ce livre écrit l'an dernier avec Kenza Braïga. Olivia Cattan y raconte ses racines, son parcours, et évoque le statut de la femme dans le judaïsme. Elle lève notamment le voile sur le problème des femmes divorcées. « D'après le droit juif, une femme ne peut pas vivre maritalement avec un autre homme sans avoir obtenu une reconnaissance de divorce religieux (le guèt) au risque d'être qualifiée d'adultère, et de voir ses futurs enfants considérés comme

mamzer (bâtards). Si l'homme refuse de délivrer ce document, la femme se retrouve dans l'interdiction de contracter un nouveau mariage religieux. » Après la parution du livre, les lettres d'indignation affluent pour dénoncer des pratiques archaïques indignes des valeurs d'ouverture du judaïsme.

Décidée à faire bouger les choses, la jeune femme crée l'association « Paroles de Femmes » et lance une pétition dans le magazine *Tribune Juive* qui réclame « l'égalité hommes-femmes dans notre société comme dans nos religions ».

« J'ai voulu mettre ce débat sur la place publique car, dans la communauté juive, personne n'ose prendre les devants. C'est en mettant la pression sur les instances religieuses qu'on les incitera à réformer le système. Les acquis des femmes dans la société doivent trouver un écho dans toutes les religions. Il n'est pas acceptable qu'à notre époque une femme dépende du

bon vouloir du mari pour obtenir une autorisation de divorcer ! Le judaïsme a su s'adapter au fil du temps en interdisant, par exemple, la polygamie. Je suis moi-même pratiquante et je sais que l'on peut trouver des moyens d'obtenir le divorce plus rapidement et de façon moins humiliante pour la femme, tout en respectant la loi juive. »

En quelques semaines, la pétition reçoit 430 signatures dont celles de Rika Zarái, Elisabeth Badinter, Marek Halter, Corinne Lepage ou Luc Ferry.

Mais Olivia Cattan envisage « Paroles de Femmes » comme un mouvement laïc, citoyen et apolitique qui entend fédérer toutes les confessions. Elle ouvre ainsi les portes de l'association aux femmes musulmanes, africaines ou cambodgiennes. Le 7 mars, au cours de son premier gala « 1 000 femmes pour l'égalité et la diversité », elle lancera son « Pacte Fémina Paroles de Femmes », une liste de propositions pour les droits des